



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET MADAME PASCALE WERNERT POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER D'ART-THERAPIE DANS LE CADRE DE LA "SEMAINE ZEN"**

**DÉCISION N° DM-24-023  
EN DATE DU 24 JANVIER 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par Madame Pascale WERNERT, domiciliée 57 avenue des Charmes 94120 Fontenay-sous-Bois, d'animer, à titre gratuit, un atelier d'art-thérapie, le mardi 6 février 2024 à 10h30, à destination des seniors vincennois dans le cadre de la « Semaine Zen » ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention, avec Madame Pascale WERNERT pour l'animation, à titre gratuit, d'un atelier d'art-thérapie, le mardi 6 février 2024 à 10h30, à destination des seniors vincennois dans le cadre de la « Semaine Zen ».

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et  
des seniors

***Signé***

**Céline MARTIN**

|  |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20240124-lmc1H11566H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 24/01/2024<br>Date de Publication : 24/01/2024 |
|--|